



Faits divers - Justice

Soupçons d'agressions sexuelles sur des enfants autistes en Isère : l'enquête va être rouverte

Jeudi 4 février 2021 à 17:08 -

Par [Virginie Salanson](#), [Nicolas Crozel](#), [France Bleu Isère](#), [France Bleu Voiron](#)

L'enquête concernant des soupçons d'agressions sexuelles sur des enfants autistes de l'Institut Médico Éducatif (IME) de Voiron, en Isère, va bien être rouverte. Ainsi en a décidé, ce jeudi, la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Grenoble. Neuf familles avaient porté plainte en 2015.

La justice rouvre l'enquête sur les abus sexuels présumés subis par des enfants autistes pris en charge à l'institut médico-éducatif de Voiron, en Isère. © Radio France - Renaud Candelier

C'est une victoire pour les familles après des années de combat ! L'enquête concernant des soupçons d'agressions sexuelles à l'Institut Médico Éducatif (IME) de Voiron, en Isère, va bien être rouverte.

La chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Grenoble a rendu sa décision ce jeudi après-midi. Neuf familles avaient porté plainte en 2015. Leurs 10 enfants autistes décrivaient avoir subi des abus sexuels fin 2014, début 2015. Les enfants désignaient trois éducateurs.

En avril dernier, la justice avait rendu un [non-lieu général](#), en raison d'un [manque de preuves](#). Cette décision avait été contestée en appel par les

familles. **Elles ont donc été entendues, pour la plus grande satisfaction de l'avocate de la fondation pour l'enfance Maître Céline Astolfe.**

"Je salue véritablement la décision. [...] Il faut se battre jusqu'au bout. Ce n'est jamais vain" - Avocate de la fondation pour l'enfance

"C'est un grand pas parce qu'on est venu dire que oui, même avec une parole d'enfants autistes, ou autres handicapés, eh bien oui, il faut investiguer comme dans les conditions habituelles. Il faut les croire. Le dossier nous disait déjà qu'un enfant qui était atteint de ce genre de troubles ne pouvait pas mentir. Et pour autant, les investigations qui étaient nécessaires à la suite de leur audition n'avaient pas lieu. Elles vont désormais avoir lieu. Les expertises vont être ordonnées, des confrontations seront menées. Donc une véritable enquête ! Elle va nous conduire, je l'espère, à la manifestation de la vérité, dans l'intérêt de ces enfants qui souffrent encore des faits qu'ils ont subis. Je salue véritablement la décision. Il faut se battre jusqu'au bout. Ce n'est jamais vain. C'est qui se passe enfin dans ce dossier qui, jusqu'ici, était véritablement à l'arrêt puisqu'un non-lieu avait été rendu sans que les recherches nécessaires aient été effectuées" a-t-elle réagi sur France Bleu Isère.